BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Décision n° 4254 du 4 février 2019 portant attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ1901720S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 54-539 du 26 mai 1954 modifié, instituant une prime de qualification en faveur de certains officiers et militaires non officiers à solde mensuelle;

Vu le décret nº 2017-1005 du 9 mai 2017 portant diverses mesures d'amélioration de la condition du personnel militaire;

Vu l'arrêté du 25 novembre 2004 fixant le montant de la prime de haute technicité à certains majors et sousofficiers particulièrement qualifiés comptant au moins vingt ans de services militaires;

Vu l'instruction n° 31643/ARM/GEND/DPMGN/SDGP du 21 juin 2017 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité pour les sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la circulaire nº 63084 /GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 23 août 2018 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale au titre de l'année 2019;

Vu le bordereau d'envoi nº 91877/ GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 17 décembre 2018,

Décide:

Article 1er

La prime de haute technicité est attribuée aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale dont le nom figure ci-après, à compter du 1^{er} février 2019 :

Afonso Anne-Sophie	NIGEND : 212439	NLS: 8063236
Crispyn Olivier	NIGEND: 212386	NLS: 8063249
Dif Djila	NIGEND: 212406	NLS: 8063253
Frugier Audrey	NIGEND: 212401	NLS: 8063257
Fuda Aurélie	NIGEND: 212421	NLS: 8063258
Manesse Eddie	NIGEND: 212405	NLS: 8063268
Michel Stéphanie	NIGEND: 212492	NLS: 8063274
Pilastre Jérôme	NIGEND: 212408	NLS: 8063277
Régnier Ludivine	NIGEND: 212404	NLS: 8063283
Woiry Cédric	NIGEND: 212501	NLS: 8063291

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 février 2019.

Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
E.-P. Molowa